

## Marina : la majorité pointe du doigt le revirement de l'opposition

**Mercredi 17 juin, le vote d'une délibération portant sur la vente d'une parcelle dans le cadre, du projet de marina sur les bords de Seine, a entraîné une nouvelle fois des tensions entre la majorité sortante et l'opposition.**

■ KEVIN LELONG

Le dernier conseil du mandat n'y aura pas échappé. Mercredi 17 juin, alors que le conseil municipal en place se réunissait pour la dernière fois au gymnase François Pons, le projet de marina porté par le maire Philippe Tautou (LR) a, de nouveau, occupé les débats.

**« En février vous aviez voté pour ! »**

Les élus Vernoliens étaient appelés à se reprononcer sur une décision prise le 17 février dernier, « suite à une erreur de mesure » sur l'une des parcelles devant être vendues au promoteur Bouygues Construction. Cette fois, le ton est monté non pas sur le fond de ce dossier très contesté mais après une intervention d'Olivier

Melsens (SE), conseiller municipal d'opposition et candidat aux élections municipales sur la liste de Fabien Aufrechter (LREM) (voir page 8).

Ce dernier accuse le maire sortant et son équipe d'user de ses derniers jours à la tête de la commune pour « achever de vendre tambour battant, à onze jours des élections, les terrains communaux pour réaliser le projet de marina, à la pointe de Verneuil ». En retour, Philippe Tautou a dénoncé un revirement de son opposant, celui-ci ayant voté pour la vente en février.

Pour rappel, le projet adoubi par l'État et qualifié d'opération d'intérêt national (OIN) prévoit d'installer entre les étangs de la Grosse pierre et du Gallardon, à proximité

du centre nautique, un quartier composé notamment d'une marina, de logements et commerces, ainsi qu'une nouvelle école. L'engagement financier de la commune pour ce projet, s'élèverait à un peu plus d'un million d'euros.

*« Une fois ficelé avec Bouygues, votre projet a été présenté en avril 2019 dans une réunion publique légale de « concertation », mais en réalité de pure forme pour le promoteur. Les remarques ont bien été recueillies mais elles ont été évacuées rapidement dans le dossier de réponse présenté à GPSEO », fustige Olivier Melsens qui a voté ce 17 juin contre la vente du terrain.*

*« Encore une fois vous vous prenez les pieds dans le tapis, répond Philippe Tautou à son opposant, soulignant par la même l'objet de la délibération. Cette décision de transfert de parcelle avait déjà été votée en février et vous aviez voté pour ! De même, vous comptez parmi votre équipe l'ancien maire adjoint à l'urbanisme (Eugène Dalle, qui est également le président du Syndicat intercommu-*



**Le projet prévoit d'installer à proximité du centre nautique un quartier composé notamment d'une marina, de logements et commerces, ainsi qu'une nouvelle école.**

*nal de l'aérodrome des Mureaux, situé aux abords du projet immobilier Ndlr), il faudra expliquer pourquoi vous changez d'avis comme de chemise ».*

Michèle Christophoul (PS), qui milite avec le groupe d'opposition Vivre Verneuil autrement pour le maintien d'une grande zone naturelle en bord de Seine, a également épinglé Olivier Melsens. « Vous n'avez pas à faire une déclaration au nom de votre liste, le conseil municipal n'est pas le terrain approprié pour faire campagne », fustige-t-elle. Comme en février dernier, le groupe d'op-

position socialiste a voté contre la délibération. La vente, elle, a été actée par la majorité.

Après la séance municipale, Olivier Melsens expliquait les raisons de son intervention et assume son vote. « C'était une déclaration commune de notre liste, confie-t-il. Personnellement je souhaitais m'abstenir pour ce vote car j'avais effectivement voté pour en février, mais d'un côté je n'avais pas de raison de bloquer les choses à ce moment-là. Aujourd'hui je ne suis plus tête de liste et je me suis rangé à la volonté des personnes avec qui je travaille. » ■